

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

--:--:--:--:--:--

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--:--:--:--:--

DECRET N° 77-41 du 25 février 1977

portant nomination des membres et du Président  
du Conseil d'Administration de la Société de  
Développement des Ressources Animales (SODERA).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la proclamation du 26 Octobre 1972 ;  
VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;  
VU le décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;  
VU l'Ordonnance n° 74-75 du 16 décembre 1974, régissant les rapports entre l'Etat et les Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;  
VU le Décret n° 159 du 28 Juin 1976, portant approbation des Statuts de la Société de Développement des Ressources Animales (SODERA) ;  
SUR proposition du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative,  
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.-- Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la Société de Développement des Ressources Animales (SODERA), les Camarades dont les noms suivent :

- KOUKPONOU Placide : Représentant le Conseil National de la Révolution,
- ALIM I Abidatou : Représentant le Ministre du Commerce et du Tourisme,
- KELANI Bastou : Représentant le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures,
- GANKPA Corneille : Représentant le Ministre des Finances,
- VIHO Expédit : Représentant le Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative,
- HOUNTON DJI Honoré : Directeur de l'Elevage,
- AVOUNDOGBA Nathanaël : Représentant le Ministre de la Santé Publique,
- AHOUADI Bertin : Représentant le Ministre de la Fonction Publique et du Travail,

.../...

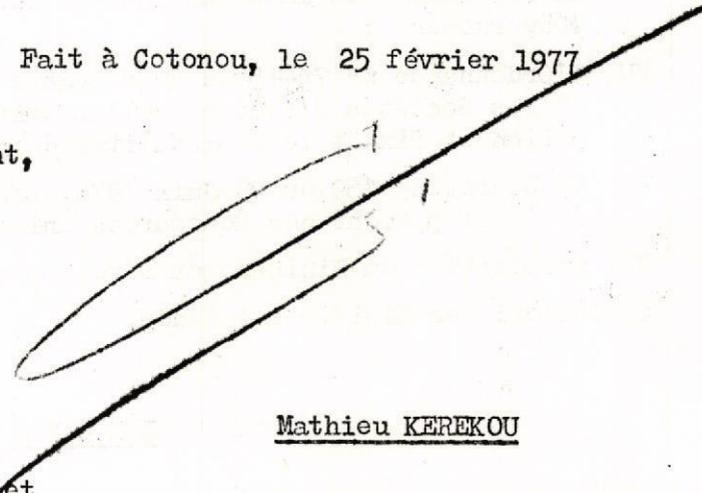
- BOKO Timothée
  - DEGNINOU Edmond
  - LAINE Antoine
  - OKE Martin
- } Représentants du Personnel de la SODERA,
- de CAMPOS Augustin
- Représentant de la Chambre du Commerce et de l'Industrie,
- Le Commissaire du Gouvernement.

Article 2.- Le Camarade VIHO Expédit est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société de Développement des Ressources Animales (SODERA).

Article 3.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 février 1977

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Développement Rural et  
de l'Action Coopérative,

Le Ministre des Finances,



Philippe AKPO



Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 MDRAC 10 Ministères 13  
MF 10 SGG 4 SPD 2 DEP-DGAJL-INSAE 6 IEAA-DCCT-LEF-ONEPI-  
Gde Chanc. 5 SODERA 10 Dt.Elevage 2 BN 2 UNB 2 FSJEP 2  
JORPB 1